

## Arbaz

Schulort:	Arbaz	Kanton 1799:	Wallis	Ort/Herrschaft 1750:	Wallis
Konfession des Orts:	katholisch	Distrikt 1799:	Sion	Kanton 2015:	Wallis
		Agentschaft 1799:	Arbaz	Gemeinde 2015:	Arbaz
		Kirchgemeinde 1799:	Ayent		
Standort:	Bundesarchiv Bern, BAR B0 1000/1483, Nr. 1466, fol. 121-122v				
Zitierempfehlung:	Schmidt, H.R. / Messerli, A. / Osterwalder, F. / Tröhler, D. (Hgg.), Die Stapfer-Enquête. Edition der helvetischen Schulumfrage von 1799, Bern 2015, Nr. 2230: Arbaz, [http://www.stapferenquete.ch/db/2230].				
In dieser Quelle wird folgende Schule erwähnt:	- Arbaz (Niedere Schule, katholisch)				

Arbaz Numero 2.

		<b>I. Lokal-Verhältnisse.</b>
I.1	Name des Ortes, wo die Schule ist.	Arbaz
I.1.a	Ist es ein Stadt, Flecken, Dorf, Weiler, Hof?	<i>C'est une Commune proprement dite, composée de quelques villages tous proches les uns des autres, en sorte, qu'on les regarde pour un grand village.</i>
I.1.b	Ist es eine eigene Gemeinde? Oder zu welcher Gemeinde gehört er?	<i>de la paroisse d'Ayen. j'espère que la Commune d'arba aura bientôt son propre Agent; présentement elle est encore sous l'agence d'Ayen.</i>
I.1.c	Zu welcher Kirchgemeinde (Agentschaft)?	<i>du District de Sion</i>
I.1.d	In welchem Distrikt?	<i>de Valley.</i>
I.1.e	In welchem Kanton gehörig?	<i>La circonférence de toutes les maisons appartenantes au ressort de mon école n'est pas plus d'un demi quart d'heures.</i>
I.2	Entfernung der zum Schulbezirk gehörigen Häuser. In Viertelstunden.	<i>à l'exception d'un petit village, appelé Blignoux,</i>
I.3	Namen der zum Schulbezirk gehörigen Dörfer, Weiler, Höfe.	<i>ce village est situé sur le territoire d'arba, éloigné d'une petite demi heure;</i>
I.3.a	Zu jedem wird die Entfernung vom Schulorte, und	<i>mais ce petit village ne donnoit que deux enfans à mon école.</i>
I.3.b	die Zahl der Schulkinder, die daher kommen, gesetzt.	
I.4	Entfernung der benachbarten Schulen auf eine Stunde im Umkreise.	
I.4.a	Ihre Namen.	<i>[[Seite 2] Les écoles voisines sont celles de Grimmisuz, et de St Roman (où d'Ayent)</i>
I.4.b	Die Entfernung eines jeden.	<i>Celle de Grimmisuz est éloignée d'une lieue d'ici, celle de St Roman de trois quart d'heure: mais pour les enfans on doit bien compter une lieue; et comme c'est un endroit de montagne, où il y a de très mauvais chemins et quantité de neige en hiver, il n'est pas possible d'envoyer les enfans d'ici à l'école jusqu'à St Roman, {ni} ou ailleur</i>
II.10	Sind die Kinder in Klassen geteilt?	<i>J'avai divisé mes écoliers en trois classes: dans la première étoient les plus avancés, dans la seconde les médiocres, dans la troisième les commençans. la 1miere classe étoit assignée à sept heure du matin (le mois de février à six heures) jusqu'à neuf heures: la 2de depuis les neuf heures jusqu'à midi, alors je celebrai, à douze je prenai ma refection; à une heure je prenai la 3me classe des commençans, ceux-ci m'occupoiert jusqu'à la nuit; et j'en avai encore après soupé: il fallut encore une grande partie de la nuit pour achever mes heures, et autres devoirs de mon état.</i>
		<b>II. Unterricht.</b>
II.5	Was wird in der Schule gelehrt?	<i>J'enseigne à lire, écrire, et l'orthographe en français, latin, et allemand; mais encore mieux en latin.</i>
II.6	Werden die Schulen nur im Winter gehalten? Wie lange?	<i>La généralité de mes écoliers fréquentera jusqu'à la fin du mois de May, et une partie pendant toute l'année.</i>
II.7	Schulbücher, welche sind eingeführt?	<i>Les uns se servent de l'Alphabet imprimé à Sion d'autres de celui de R. P. Pignat, celui-ci est meilleur. l'uniformité dans ce point seroit d'une grande utilité.</i>
II.8	Vorschriften, wie wird es mit diesen gehalten?	<i>En hiver on peut mieux les observer; mais en été j'aurai de la difficulté sur ce point, parceque je ne pourrai avoir les enfans à l'heure, que je voudrois bien leur fixer, mais à leur loisir, à cause des travaux pénibles de la campagne.</i>
II.9	Wie lange dauert täglich die Schule?	<i>En hiver l'école dura le jour entier, et une partie de la nuit.</i>
		<b>III. Personal-Verhältnisse.</b>
III.11	Schullehrer.	
III.11.a	Wer hat bisher den Schulmeister bestellt? Auf welche Weise?	<i>C'est la Commune, qui établissoit le Régent, et qui m'a établi. Tous les Citoyens votans s'assemblent dans la Commune pour se consulter, et pour demander un Régent</i>
III.11.b	Wie heißt er?	<i>Je m'appelle Alexis Berthod.</i>
III.11.c	Wo ist er her?	<i>Je suis de la Paroisse de St Germain.</i>
III.11.d	Wie alt?	<i>[[Seite 3] âgé des 34. ans.</i>
III.11.e	Hat er Familie? Wie viele Kinder?	<i>je n'ai point de famille.</i>
III.11.f	Wie lang ist er Schullehrer?	<i>C'est le 1mier hiver que j'enseigne ici.</i>
III.11.g	Wo ist er vorher gewesen? Was hatte er vorher für einen Beruf?	<i>J'enseignai auparavant dans la paroisse de St Germain.</i>
III.11.h	Hat er jetzt noch neben dem Lehramte andere Verrichtungen? Welche?	<i>mes autres fonctions sont celles d'un Ecclésiastique.</i>
III.12	Schulkinder. Wie viele Kinder besuchen überhaupt die Schule?	

III.12.a	Im Winter. (Knaben/Mädchen)	<i>les nombre de mes écoliers montoit en hiver à 57. tous compris, garçons et filles: j'en aurois eu bien plus de 60. si tous avoient fréquenté. Je ne sais, combien j'en aurai en été: si on désire de le savoir, j'enverrai dans chaque Saison le nombre de mes écoliers.</i>
III.12.b	Im Sommer. (Knaben/Mädchen)	
IV.13	Schulfonds (Schulstiftung)	<b>IV. Ökonomische Verhältnisse.</b>
IV.13.a	Ist dergleichen vorhanden?	<i>A l'école de la Commune d'Arbaz appartient la 3me partie du Capital de 100. ecus bons (chaque ecut à 1/2 vingt-cinq baches) légué par le R. Jacquot ci-devant Curé d'Ayen en faveur des écoles de sa paroisse. (NB. Le Ministre trouvera le detail de cette fondation dans les Réponses données par le Régent de la Commune d'Ayen, district de Sion, Canton de Valley.) la 3me partie des censes annuelles du dit Capital revient à mon école.</i>
IV.13.b	Wie stark ist er?	<i>Les censes d'un Capital de vingt ecus bons, fondé par un particulier d'Arbaz. Le total de ces deux censes vaut annuellement 53. baches à mon école.</i>
IV.13.c	Woher fließen seine Einkünfte?	
IV.13.d	Ist er etwa mit dem Kirchen- oder Armengut vereinigt?	
IV.14	Schulgeld. Ist eines eingeführt? Welches?	<i>Je n'exige aucun payement; on me fournit le bois, pour le reste chacun me fait la reconnaissance qu'il lui plait; et par ce moyen les enfans des pauvres parents peuvent fréquenter mon école si bien que les riches.</i>
IV.15	Schulhaus.	
IV.15.a	Dessen Zustand, neu oder baufällig?	
IV.15.b	Oder ist nur eine Schulstube da? In welchem Gebäude?	<i>Jl n'y à point de batiment fixé, appartenant à l'école, le bâtiment, où j'enseigne, appartient à un particulier, qui le maintient à ses propres frais, et le fournit à l'avantage de toute la Commune. Ce batiment est à deux chambres, il n'est pas neuf, mais en bon état.</i>
IV.15.c	Oder erhält der Lehrer, in Ermangelung einer Schulstube Hauszins? Wie viel?	
IV.15.d	Wer muß für die Schulwohnung sorgen, und selbige im baulichen Stande erhalten?	
IV.16	Einkommen des Schullehrers.	
IV.16.A	An Geld, Getreide, Wein, Holz etc.	
IV.16.B	Aus welchen Quellen? aus abgeschaffenen Lehngefällen (Zehnten, Grundzinsen etc.)?	
IV.16.B.a	Schulgeldern?	
IV.16.B.b	Stiftungen?	
IV.16.B.c	Gemeindekassen?	
IV.16.B.d	Kirchengütern?	
IV.16.B.e	Zusammengelegten Geldern der Hausväter?	
IV.16.B.f	Liegenden Gründen?	
IV.16.B.g	Fonds? Welchen? (Kapitalien)	

#### Bemerkungen

Schlussbemerkungen des Schreibers

Unterschrift

**Observations.** Comme je suis très édifié du zèle de nos Législateurs pour la bonne institution de la Jeunesse (à la vérité, cette preuve seule de leur zèle devoit suffire pour faire corriger certains préjugés, qu'on avoit ci-devant contre la nouvelle Constitution) je comprends aussi, qu'en qualité d'instituteur de la jeunesse je dois y correspondre: ce n'est, que pour cette fin, que je prends la liberté d'y ajouter quelques observations relatives à la methode d'instruire les enfans, methode, que plusieurs Régens Villageois ignorent, et qui est cependant de la plus grande importance; car si un Régent observe une bonne methode, les enfans fréquenteront son école avec plaisir et courage, et ils y feront des progrès considerables: mais au contraire, si un Régent ignore lui même la methode d'enseigner, il prendra peut-être beaucoup de la peine, mais le progré de ses élèves ne correspondra pas à ses travaux. |[Seite 4] **Methode d'enseigner à lire** Sitot que les Commencans connoissent les lettres de l'Alphabet, et la distinction entre les Voyelles et consonnes, un Régent doit s'appliquer à former leur esprit, qui d'ordinaire est volage, et plus mobile, qu'une pendule; il faudra donc leur donner des leçons pour apprendre par coeur (par de fréquentes repetitions que le Régent doit faire avec eux) pour les accoutumer à fixer leur attention à un objet déterminé, et pour exercer leur mémoire, elle se fortifiera par l'exercice. il faut aussi les préparer à la lecture en leur donnant des idées de lecture. pour ces fins un Régent fera apprendre par coeur aux enfans les cinq premières espèces de b-a ba Simple, par l'exercice des doigts, en y assignant à chaque doigt une voyelle. Ensuite il fera apprendre aux enfans les diphtongues par coeur avec leur cadence: ce point étant très nécessaire pour la langue française, on les y exercera en leur faisant passer les diphtongues par toutes les consonnes (tout par l'exercice des doigts) et on les y tiendra, jusqu'à ce, qu'ils soient parfaitement instruits sur ce point. Dabord après un Régent enseignera à ses élèves les quatre régles pour bien partager les syllabes, ensuite il mettra tous ses soins pour enseigner à ses élèves l'application de ces régles. pour cette fin il ne donnera au commencement que de petites leçons à ses élèves (trois ou quatre lignes) mais il aura soin d'expliquer sur chaque syllabe la régle, qui s'y trouve, et il rendra compte de son partage sur chaque Syllabe en expliquant à son enfant la régle, qui s'y trouvera dans chaque syllabe: de même quand lorsque l'enfant viendra dire sa leçon, le Régent lui fera rendre compte de son partage sur chaque syllabe. il exercera son enfant de cette façon pendant quelques semaines, jusqu'à ce qu'il sache bien partager les syllabes, et rendre compte de son partage: alors il lui donnera des leçons pour lire, mais en s'arretant à chaque Syllabe. Je pratique cette methode, elle est agréable aux enfans, ils fréquentent mon école avec courage, je vois avec plaisir, qu'ils y apprennent à lire correctement, et que cette methode leur donne de grandes lumières pour l'orthographe. Si on desiroit d'avoir le dessein pour un Alphabet conforme à cette methode, je le donnerois avec bien du plaisir. J'ai aussi l'honneur d'offrir au Corp Législatif tous mes services possibles en faveur de l'institution de jeunes gens; car je desire de donner à mes Législateurs des preuves, que je suis en effét Leur très dévoué serviteur Berthod Régent

## Metadaten

### Generelle Kopfdaten

Standort Bundesarchiv Bern  
Signatur BAR BO 1000/1483, Nr. 1466, fol. 121-122v  
Briefkopf Arbaz Numero 2.  
Transkriptionsdatum 17.09.2013  
Datum des Schreibens  
Faksimile 2230BAR\_BO\_10001483\_Nr\_1466\_fol\_121-122v.pdf  
Ist Quelle original? Ja  
Verfasser Name Berthod  
Verfasser Vorname Alexis  
Vom Lehrer verfasst? Nein  
Randnotiz  
Kommentar öffentlich

### Ort

Name	<b>Arbaz</b>				
Konfession	katholisch				
Ortskategorie		Kanton 1799	Wallis	Kanton 1780	Wallis
Eigenständige Gemeinde?	Ja	Distrikt 1799	Sion	Kanton 2015	Wallis
Ist Schulort?	Nein	Agentschaft 1799	Arbaz	Amt 2000	Sion
Höhenlage		Kirchgemeinde 1799	Ayent	Gemeinde 2015	Arbaz
Geo. Breite	595944	Einwohnerzahl 1799		Einwohnerzahl 2000	
Geo. Länge	124721				

### In der Transkription erwähnte Schulen

#### 1. Schule: Arbaz (ID: 3053)

Schultypus:  
 Besondere Merkmale:  
 Konfession der Schule: katholisch  
 Ist ein Schulgeld eingeführt: unklare Angabe

**Schulfonds**

**Schulperiode**

	Sommer	Winter
Beginn		
Ende		
Stunden pro Schultag		
Anzahl Wochen		
Anzahl Wochen pro Jahr		
Wird die Schule im Winter gehalten?		Ja
Wird die Schule im Sommer gehalten?		Ja

**Lehrpersonen**

**Lehrer (ID: 5498)**

Name: Berthod  
 Vorname: Alexis

**Weitere Informationen**

Alter: 34  
 Geschlecht: Mann  
 Zivilstand: ledig  
 Hat er eine Familie? Nein  
 Anzahl Kinder: 0  
 Weitere Verrichtungen? Ja

Herkunft: St. Germain  
 Konfession: katholisch  
 Im Ort seit: 1 Jahr  
 Lehrer seit:  
 Erstberuf: Keine Angaben  
 Zusatzberuf: Sigrist (Mesner/Mesmer)

---

Sind die Kinder in Klassen eingeteilt? Ja  
 Art der Klasseneinteilung: Pensenklasse  
 Klassenanzahl: 3  
 Unterrichtete Inhalte: Keine

**Schülerzahlen**

	Sommer	Winter
Knaben		
Mädchen		
Kinder		57
Kinder pro Jahr		
Kommentar		